

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE N° 34/14

000116

OBJET : Demande de garantie d'emprunt concernant l'opération des " 71 HLM et 43 garages " à la Rivière Saint-Denis.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Par délibérations en dates des 7 Juillet 1976 et 8 Octobre 1979 (affaires n° 15 et 32) vous avez bien voulu accorder à la Société d'Habitation à Loyer Modéré de la Réunion (SHLMR) la garantie de la ville pour ce qui concerne un prêt de 14 813 500 F en vue de la réalisation de 71 HLM et 43 garages à la Rivière Saint-Denis.

Ce prêt est composé de :

* délibération du 7/07/76 : Garantie prévisionnelle : 14 362 000 F sur 40 ans pour les bâtiments.

* délibération du 8/10/79 : Garantie définitive : 451 500 F sur 30 ans pour les garages.

Le projet définitif de l'opération est maintenant arrêté et s'élève à la somme de 13 412 351,65 F. C'est pourquoi la SHLMR sollicite une délibération modificative ramenant la garantie d'emprunt de 14 813,500 F à 13 412 351,65 F suivant détail ci-après :

12 960 851,65 F sur 40 ans à 3,35 % au titre " Bâtiments "
451 500,00 F sur 30 ans à 7,65 % au titre " Garages "

13 412 351,65 F.

L'accord de cette garantie implique l'engagement par le Conseil Municipal pendant toute la durée de la période d'amortissement durant laquelle seront dus à la fois les intérêts et l'amortissement correspondant au prêt de 13 412 351,65 F, à créer en cas de besoin, une imposition directe suffisante pour couvrir les sommes dues.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de vous prononcer en ce qui concerne la garantie à accorder la SHLMR et de m'autoriser à intervenir dans les conventions et contrats de prêts à venir concernant l'opération des " 71 HLM et 43 garages " à la Rivière Saint-Denis.

ADOpte A LA MAJORITE

*VU - St Denis le 17 Juin 81
P/le Prefet
de Secrétaires Généraux
Richard Cullouy
Par copie certifiée conforme
P/le Prefet*